



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE SAMU-URGENCES DE FRANCE

14 juin 2012

**Samu-Urgences de France confirme son soutien  
aux urgentistes du Samu-Smur de Périgueux**  
qui s'opposent à la fermeture partielle d'une ligne de garde du Smur.

**Samu-Urgences de France juge l'ANAP irresponsable.**

La fermeture partielle d'une ligne de garde de Smur constitue **une amputation significative** des possibilités dont le Samu de Périgueux dispose pour apporter **une aide médicale urgente efficace à la population.**

Il est **irresponsable** de la part de l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) qu'elle ait pu préconiser une telle mesure.

Samu-Urgences de France

- redit l'importance vitale pour la population de disposer sur tout le territoire national de moyens d'aide médicale urgente performants et convenablement dimensionnés,
- considère que les conditions dans lesquelles la situation de l'aide médicale urgente a été analysée à Périgueux ne permettaient pas d'en arriver à une telle décision,
- demande **une expertise extérieure s'appuyant sur des professionnels qualifiés**, capables d'analyser correctement la situation locale et de comprendre toutes les conséquences des différentes solutions envisageables.

Samu-Urgences de France refuse d'admettre que des **arguments purement comptables** constituent les seules références guidant l'action de certaines directions de centres hospitaliers ou d'agences régionales de santé.

Samu-Urgences de France confirme son **soutien aux urgentistes de Périgueux** et rend hommage à leur engagement professionnel qui les conduit à maintenir la ligne de garde supprimée sans être assurés d'une rémunération. Cette démarche est une démonstration exemplaire de leur attachement à la qualité du service à rendre à la population.

**Docteur Marc GIROUD**

Président de SUdF

Tel : 06-07-75-53-37